

Contrat AMAP saison printemps-été 2023

« Fromages de chèvre et brebis »



Référent : Vincent Touchet
Les Nobles - 38250 VDL
Tél : 0608300069



Mail : vincent.touchet@wanadoo.fr
<http://amap.villard.free.fr>

Le présent contrat est passé entre les soussignés

Le consomm'acteur, Nom / Prénom :

Adresse :

Mail :

Tél :

et les producteurs : Marion et Yannick ROCHAS

Les Girards Lans en Vercors 38250 / 06 77 78 48 26 / contact@chevriedupicsaintmichel.fr

Conditions générales de l'AMAP Vert de Terre et la charte des AMAP (dans leurs versions à la date de signature) règlent les détails du présent contrat.

Le règlement s'effectue à la signature du présent contrat par chèque à l'ordre du producteur (Marion et Yannick Rochas).



Types de Paniers fromages à titre indicatif pour la saison



Panier 1 : 1 gros yaourt brebis, 1 cœur de mélange (brebis/chèvre) : 8 euros.

Panier 2 : 1 boîte de faisselles, 1 frais, 1 demi affiné, 1 affiné : 8,40 euros.

Panier 3 : 1 panier de yaourts chèvre, 1 demi affiné, 1 cendré : 7,40 euros.

Nouvelles présentations pour essayer autre chose.

Merci d'écrire sous les dates le type de panier choisi (vous avez la possibilité de commander plusieurs paniers à la même date).

Dates :

31.03

14.04

28.04

12.05

26.05

9.06

23.06

7.07

8.09

22.09

Montant total de la commande : €

Réalisé en 2 exemplaires à le

Signatures : _____ Le consomm'acteur

_____ Le producteur